

# REVUE MARITIME

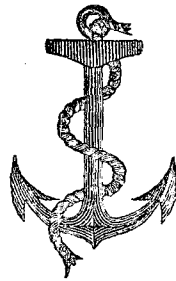
PUBLIÉE

PAR LE

MINISTÈRE DE LA MARINE

Couronnée par l'Académie des Sciences

LE 28 DÉCEMBRE 1874



TOME CCI — 631<sup>e</sup> LIVRAISON

**Avril 1914**

LIBRAIRIE MILITAIRE CHAPELOT

MARC IMHAUS ET RENÉ CHAPELOT, Editeurs

PARIS

30, Rue Dauphine (VI<sup>e</sup>)

NANCY

95 à 101, Rue de Metz

Tout ce qui concerne la Rédaction  
doit être adressé au Ministère de la Marine, 2, rue Royale, à Paris.

MINISTÈRE DE LA MARINE

---

REVUE  
MARITIME

---

Couronnée par l'Académie des Sciences

LE 28 DECEMBRE 1874



TOME DEUX-CENT-UNIÈME

Avril-Mai-Juin 1914

---

LIBRAIRIE MILITAIRE CHAPELOT

MARC IMHAUS ET RENÉ CHAPELOT, Éditeurs

PARIS

30, Rue Dauphine (VI<sup>e</sup>)

NANCY

95 à 101, Rue de Metz

10  
1914

## DUGAY-TROUIN ET SES MÉMOIRES

### I

Les mémoires de Dugay-Trouin — arrêtés par lui l'année de la mort du roi, et continués par son neveu le baron de La Garde — sont dus aux loisirs laissés au grand marin, dans les dernières années de sa vie, par des infirmités continuelles. Il avait jugé ne pouvoir mieux utiliser ces heures perdues qu'à narrer ses aventures : la jeunesse destinée à suivre le parti des armes apprendrait de bonne heure en les lisant « qu'une véritable ardeur à « s'acquitter de ses devoirs mène souvent plus loin qu'on n'aurait « osé le prétendre; que l'honneur redouble le courage dans les « dangers pressants; qu'il inspire l'adresse et la force de les sur- « monter et que le plus sûr moyen de conserver la vie et l'hon- « neur, est de compter pour rien la vie quand l'honneur parle. » L'homme tient tout entier dans cette maxime, et elle pourrait servir d'épigraphe aux Mémoires dont nous voudrions essayer aujourd'hui de commenter brièvement les passages les plus caractéristiques<sup>1</sup>, ceux où se révèle le mieux la physionomie de leur auteur.

<sup>1</sup> Outre qu'elle a fait l'objet de travaux antérieurs, une biographie détaillée de Dugay-Trouin exigerait une compétence et des moyens de documentation que l'on n'a pas.

Le but, plus simple, de ces notes suggérées par les Mémoires, est d'inspirer au lecteur le désir de se familiariser à son tour avec un ouvrage que les marins ne connaissent pas assez.

Nous conseillons plus particulièrement l'édition de Paris 1740, in-4°, que l'on trouvera dans les bibliothèques des ports. Publiée par les soins du baron de La Garde, qui s'était servi d'un manuscrit révisé par son oncle dans les circonstances que nous relatons, elle contient d'intéressants addendas : un avertissement, des pièces justificatives, et une relation de l'existence de l'illustre Malouin, postérieurement à l'année 1715, rédigée, sur les instructions du baron de La Garde, par un écrivain de l'époque du nom de Godard de Beauchamp.

C'est à cette édition que nous nous référerons dans l'ensemble.

L'édition désavouée par Dugay-Trouin, dite édition Villepontoux (Amsterdam 1730), présente par rapport à la précédente les principales variantes que voici :

1° Ce récit imaginé d'aventures de jeunesse dont Fleury conseilla la suppression, et qui, sans rien apprendre au lecteur sur le développement du

Né en 1673 à Saint-Malo, d'une famille d'armateurs et de corsaires, Dugay-Trouin nous apprend qu'on avait tout d'abord songé pour lui à l'état ecclésiastique — et jamais, en vérité, parents ne commirent une plus étrange méprise. Plus tard, sa mère, demeurée veuve, l'envoya à Caen pour ses études. Il les négligea fort, mais se montra par contre fort assidu aux salles d'armes, de danse et de paume, se révélant bien vite adroit à tous les exercices, d'un caractère emporté, très prompt à dégainer, du reste pour tout dire, enclin au jeu et passablement libertin. Ce ne furent bientôt que festolements, filles enlevées, batailles avec le guet, duels à tous propos et contre tous venants : si bien que sa famille prit le très raisonnable parti de l'embarquer.

Dans une première version des Mémoires, Dugay-Trouin contaït ouvertement ces bruyantes équipées d'apprenti corsaire. Mais le cardinal Fleury, alors ministre, auquel il communiqua son manuscrit, se témoigna discrètement choqué : commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, bientôt lieutenant général des armées navales, était-il donc séant à son état et à sa dignité que Dugay-Trouin étalât de tels souvenirs? Eh quoi, il disait écrire pour les gardes-marines; ses fonctions d'ailleurs le faisaient

génie militaire de Dugay-Trouin, ne laisse pas que de donner des lumières sur la vivacité et la spontanéité qui formaient le fond de sa nature.

2° Les Maximes dont Dugay-Trouin se faisait une règle de conduite envers ses inférieurs; leur omission dans l'édition de 1740 est regrettable; aussi ne manquerons-nous pas de les citer au passage.

En revanche l'édition de 1740 précise certaines circonstances du combat de 1707, en réponse aux allégations intéressées de Forbin, dont les Mémoires avaient paru entre temps; sur ce point, il est indispensable de la consulter.

La *Vie de Monsieur Dugay-Trouin* (Jouvet éditeur, Paris, 1884), n'offre par rapport aux ouvrages précités que des variantes de détail et dépourvues d'intérêt (du moins en tout ce qui concerne les combats et aventures de mer de Dugay-Trouin).

Mentionnons pour mémoire les éditions de Paris 1740 (deux volumes in-12) et d'Amsterdam 1748; pour les avoir eues entre les mains, nous avons la certitude que ce sont de simples réimpressions de l'édition originale de de La Garde. Il en est vraisemblablement de même des autres éditions parues à Amsterdam en 1740, 1746, 1756 et 1772, et à Rouen en 1788.

Signalons le manuscrit daté de 1740 qui se trouve au ministère de la Marine. Il nous a été donné de le feuilleter, et le texte nous en a paru absolument conforme à celui donné par de La Garde; ce serait donc une copie du manuscrit dont s'est servi le neveu de Dugay-Trouin. Nous ne formulons ici qu'une hypothèse; il serait au surplus aisé de la vérifier.

Disons enfin pour terminer que la bibliothèque de Saint-Malo possède un court fragment autographe des Mémoires. Il présenterait, suivant Monsieur Voillard, des lacunes, des ratures et des corrections dues peut-être à une main étrangère.

leur mentor et l'appelaient parfois à réprimer les écarts de leur trop turbulente jeunesse<sup>1</sup>. Fallait-il, dès lors, s'étendre aussi longuement qu'il le faisait « sur ces quelques petits dérèglements qui ne peuvent jamais être d'aucune instruction ni utilité? »

Ces prudents conseils du pieux ministre furent, nous apprend le baron de La Garde, un trait de lumière pour son oncle : il reprit et expurgea avec grand soin son manuscrit. Toutefois, il était trop tard et depuis un certain temps déjà<sup>2</sup>, une copie en avait été dérobée, qui parut contre son aveu. Le larcin, aujourd'hui, n'est plus à regretter : ces aventures de cape et d'épée, supprimées dans l'édition définitive, silhouettent une curieuse figure d'adolescent batailleur et toujours prêt à en découdre, et l'on y pressent déjà le chef d'escadre qui à la vue des ennemis courra sur eux sans compter les canons, prendra de l'action le plus qu'il peut, et chargera tête baissée jusqu'à forcer la victoire : le tempérament le plus passionné de combats qui fût jamais. Et quant à d'autres et de plus indiscrets aveux, relatés aussi par le premier manuscrit, n'en retenons avec le baron de La Garde que ce correctif : si Dugay-Trouin, d'ailleurs indifférent au vin et à la table, n'apportait point, il s'en fallait, « la même retenue sur un des autres plaisirs de la vie », du moins sût-il se contraindre « à toujours éviter les passions longues et fortes, capables de trop occuper le cœur ». Rien dans son existence qui pût l'empêcher

<sup>1</sup> Comme en l'année 1733 où Dugay-Trouin, alors à Toulon, reçut des Consuls de cette ville la missive, fort courtoise en vérité, que voici :

Monsieur,

« Nous prenons la liberté de vous représenter que l'on a abattu la nuit dernière la fontaine de la place de la Halle, et renversé une partie des bancs de la rue aux Arbres. Il est à présumer que les auteurs de ce désordre sont les mêmes qui ont voulu obliger un homme de cette ville, qui loue plusieurs ânes pour porter dehors les décombres, à les donner pour monter dessus et s'aller promener. C'était des jeunes gens portant épée. S'ils veulent bien s'en tenir à ce désordre, nous nous estimerons fort heureux, nous étant revenu que l'on voulait mutiler et abattre les deux thermes qui soutiennent le balcon de l'Hôtel de Ville, monuments respectables, qui feraient l'ornement des jardins des plus grands princes. Nous osons vous supplier, Monsieur, de vouloir bien donner vos ordres afin que l'on veuille à empêcher de pareils excès, supposé qu'il y eût quelqu'un des jeunes officiers ou gardes de la Marine qui voulût s'oublier à les commettre. Nous sommes, etc... »

(Nous avons emprunté le texte de cette lettre à *l'Histoire du port de Toulon*, par Brun.)

<sup>2</sup> Deux ans avant de communiquer ses Mémoires au cardinal Fleury, Dugay-Trouin en avait prêté le manuscrit à Dubois. Ce dernier ne l'avait pas encore restitué quand la mort le surprit, et c'est lors du dépouillement de ses papiers que la copie furtive dut être prise, c'est l'édition Villepontoux.

de se vouer tout entier au service du roi. Même il ne se crut pas permises les paisibles douceurs d'un foyer et pourtant il n'aimait point qu'à la corsaire, ainsi qu'on le vit à la mort de ses deux frères, tués l'un et l'autre à ses côtés, et dont le souvenir, après de longues années, « le pénétrait encore d'une douleur très amère et très vive ». Il vieillit dans l'isolement et les souffrances, sans héritiers pour les armes et la belle devise<sup>1</sup> dont le roi avait récompensé ses exploits : que ce renoncement lui ait été pénible, c'est peut-être ce que donneraient à penser ce détachement, cette invincible mélancolie qui pesèrent sur la fin de son existence et qui, les choses de la mer exceptées, le laissaient taciturne, indifférent à tout, et comme étranger au monde extérieur.

## II

Dugay-Trouin, donc, fut corsaire à seize ans. Et sans nous arrêter à son temps d'apprentissage, sur lequel on trouvera dans les Mémoires de si curieux détails, disons qu'il y fit preuve de telles qualités qu'il fut bientôt jugé digne de pouvoir commander un petit bâtiment armé en course par sa famille. Six années plus tard, un glorieux combat le faisait admettre au service du roi, comme capitaine de frégate légère. Il avait justifié cette faveur en se montrant dès le début de sa carrière fort différent de ce qu'étaient habituellement les corsaires : et, quitte à répéter des choses bien connues, il n'est pas inutile d'entrer dans quelques détails à ce sujet.

On raconte que Surcouf ayant amariné un navire anglais de riche cargaison, le capitaine, plein de dépit, reprocha aux Français de ne combattre que pour l'argent et non point, affirmait-il, comme ses propres compatriotes, pour la gloire. A quoi Surcouf répondit sur un ton narquois « qu'il en fallait conclure que chacun en ce monde se bat pour acquérir ce dont il a plus particulièrement besoin ». De la boutade on pourrait retenir que la course était avant tout affaire de finance. Et lorsqu'elle avait pour but des opérations de quelque envergure, — telles par exemple que la capture d'un nombreux convoi, ou qu'un coup de main sur une

<sup>1</sup> *Dedit hæc insigna virtus.*

colonie de l'ennemi, — elle nécessitait non point seulement les bâtiments isolés, mais de véritables escadrilles opérant de concert sous le commandement d'un même chef : elle engageait par suite de très gros intérêts pécuniaires. On sait que les dernières années du règne de Louis XIV furent la plus belle époque de la guerre de course ainsi comprise. Dans l'impossibilité de suffire aux frais d'armement aussi dispendieux, force était aux capitaines corsaires d'intéresser à leurs vues plusieurs associés, ou plutôt, si l'on veut, commanditaires : c'étaient assez ordinairement des négociants des ports, bourgeois cossus et avisés, experts à juger le gabarit d'un navire, les qualités d'un marin et à supputer les bénéfices d'une expédition. Parfois aussi de grands seigneurs participaient à l'affaire, par exemple un M. de Coulange, contrôleur général de la maison de Sa Majesté<sup>1</sup>; et à l'espoir du gain, chez ces derniers se mêlait sans doute quelque adresse de courtisan, le Grand Roi ne pouvant qu'avoir pour agréable qu'au noble jeu de la guerre on misât contre ses ennemis. Capitaines et « directeurs de l'armement » assemblés, débattaient alors les conditions de l'entreprise : les navires que l'on savait s'assembler dans les ports étrangers, leur destination probable, l'époque présumée de leur mise en route avec quelles forces il convenait de les assaillir, et dans quels parages les guetter; la nature de leur cargaison et partant les profits à espérer de leur prise. Venait ensuite le chapitre des dépenses : le fret des vaisseaux, leurs approvisionnements et leurs rechanges, la poudre, les boulets, les armes portatives, les mille objets d'un armement; puis l'état exact des officiers, des équipages et des troupes nécessaires, le montant approché de leurs soldes — habituellement payables en fin de campagne — et le marché à passer avec un munitionnaire pour la fourniture de leurs vivres : vin, farine et salaisons. Bref le bilan de l'entreprise était soigneusement établi par doit et avoir. Il va de soi que les armateurs entendaient bien ne risquer leurs écus qu'à bon escient et sous espoir de gros dividendes; et le capitaine en prenant le large ne pouvait qu'avoir souci de les satisfaire et de ne pas aventurer inconsidérément ce capital flottant dont il

<sup>1</sup> Le comte de Toulouse lui-même ne dédaigna pas de prendre une assez grosse part d'intérêt dans l'expédition de Rio-de-Janeiro, ce qui ne fut pas sans faciliter la conclusion du traité passé entre le Roi et les armateurs, traité dont on trouvera le texte plus loin.

avait charge. Au surplus, ses propres intérêts, représentés par des parts de prises considérables, étaient directement en jeu. Aussi s'attachait-il d'habitude à éviter les vaisseaux de guerre ennemis, leur capture étant de grand risque et de maigre profit<sup>1</sup>. Il ne leur livrait combat que dans l'exacte mesure où le jeu en valait la chandelle, et s'il fallait, par exemple, contenir ou disperser l'escorte d'un convoi avant d'assaillir librement celui-ci. Les bâtiments corsaires étaient légers, fins de lignes et taillés pour la marche, cette qualité étant aussi indispensable pour chasser une proie qui se dérobe que pour fuir quelque rencontre inopportune. On se gardait de les alourdir de trop de canons, mais ils portaient un nombreux équipage : gens de naturel batailleur et pillard, et qu'il fallait sévèrement tenir en mains, mais fins matelots et dans la manœuvre et dans l'abordage. Aussi bien ce dernier mode de combat était-il tout à fait habituel aux corsaires. Si le bâtiment convoité n'amenait pas à la première sommation, s'il faisait mine de se défendre — bien que de commerce, il en pouvait avoir les moyens et porter canon — on avait tôt fait de le rejoindre et son pont devenait le champ-clos d'une lutte courte et d'issue non douteuse. Ces éventualités étaient si fréquentes, qu'assez habituellement les navires de commerce étaient munis à l'arrière, en guise de défense, d'un « coffre d'artifices » bourré de poudre et de grenades. En cas d'attaque, l'équipage, réfugié sous la dunette, mettait le feu, au moyen d'une mèche qui la traversait, à cette sorte de machine infernale, sur l'explosion de laquelle on comptait pour disperser les agresseurs.

En thèse générale, la course n'était donc pas affaire de sentiments, et ceux qu'y poussait le goût des aventures, les voulaient profitables. Dugay-Trouin, au rebours, montra dès le début de sa carrière que seules le sollicitaient les aventures glorieuses. Il eut toujours le souci prédominant, presque exclusif de l'action de guerre. Il la mit toujours au premier plan. Personnellement, d'ailleurs, il marquait de l'indifférence aux occasions de s'enrichir. Vertu, dit le baron de La Garde — avec peut-être quelque arrière-pensée d'épigramme pour d'autres généraux contemporains —

<sup>1</sup> Pour stimuler les corsaires, le roi, dans ce cas, leur faisait le plus souvent abandon de la part (généralement un cinquième), qui revenait au trésor sur le produit de la vente des prises.



vertu « qui se doit d'autant moins passer sous silence qu'on ne la croit peut-être pas assez liée aux autres qualités des héros, M. Dugay-Trouin était désintéressé : après tant de vaisseaux pris et une ville du Brésil réduite sous sa puissance, il n'a laissé qu'un bien médiocre, quoique sa dépense ait toujours été bien réglée ».

Ces conceptions généreuses — mais fort opposées en somme au but que poursuivait la guerre de course — ne laissaient point que de lui occasionner des tiraillements désagréables. A la rencontre d'un convoi, tout ardent d'en venir aux mains avec les vaisseaux de guerre de l'escorte, force lui était de se rappeler son assujettissement aux armateurs et de détacher de son escadrille, déjà à peine suffisante, une frégate pour amariner quelques bâtiments marchands. Ainsi en arrive-t-il en 1707, lors du glorieux combat dont il sera question plus loin. Il se trouve, l'année suivante, dans un conflit de sentiments analogue : il guettait alors près des Açores une flotte portugaise richement chargée, qu'on savait avoir fait voile du Brésil pour l'Europe. Après trois mois de vaine croisière, désespérant de la voir arriver, il assemble ses capitaines et tâche de les convaincre que dans l'incertitude où l'on se trouve, « il n'est pas de meilleur et de plus honorable parti » à prendre que d'aller livrer combat aux vaisseaux de guerre ennemis qui, eux aussi, attendent la flotte sous les îles, envoyés qu'ils sont au-devant d'elle pour l'escorter jusqu'à Lisbonne. Mais ses officiers — ils n'étaient eux que des corsaires — ses officiers « séduits par l'espoir d'un butin immense », pressent à l'envi leur chef de consentir un suprême délai. Le sort des armes, disent-ils, est incertain; l'ennemi est pour le moins aussi fort que l'escadre française. Les armateurs de Dugay-Trouin « auront lieu de lui reprocher d'avoir préféré, dans cette rencontre, sa gloire particulière à leurs intérêts. Dugay-Trouin se rendit de guerre lasse aux sollicitations dont on l'accablait : il consentit à différer de quelques jours encore son entreprise. Il eut, d'ailleurs, sujet de s'en repentir et, après le convoi, manqua les vaisseaux d'escorte qui, dans l'intervalle, avaient eu vent de ses projets et s'étaient empressés de prendre le large : à la suite de quoi il prit — et tint — la ferme résolution de ne plus jamais, à l'avenir, s'aider de l'avis d'un conseil de guerre.

Ce corsaire d'origine pensait et agissait en toute occasion avec

noblesse : la véritable, celle qui, selon le mot du moraliste, vient du cœur. C'est ainsi, par exemple, qu'après le combat, on le voit témoigner au vaincu — pourvu que ce dernier ait fait belle résistance — des égards raffinés. Avec une courtoisie chevaleresque, il fait à l'hôte forcé les honneurs du logis et de la table. Arrivé au port, il s'empresse — comme pour le baron de Wasse-naer fait prisonnier par lui à la suite d'un rude engagement et grièvement blessé — d'offrir « et sa bourse et tous les secours en son pouvoir... au généreux guerrier dont la vaillance lui inspire de l'amour et de l'émulation ». Il en vante au roi l'intrépidité. Il lui arrive, en écrivant, de regretter l'oubli du nom de tel ou tel des marins ennemis, qu'il eût été heureux de faire connaître au lecteur comme celui d'un brave capitaine, et c'est selon lui « la plus sûre marque d'un cœur mal fait, » que de ne point chérir la valeur jusque dans le camp opposé et de manquer aux témoignages d'estime, de respect et de sympathie dus au courage malheureux.

Mais, mieux que tout autre, le trait suivant marque sa noblesse de caractère. En l'an 1703, ayant mission avec trois vaisseaux, l'*Eclatant*, le *Furieux* et le *Bienvenu*, d'aller détruire les pêcheries hollandaises sur les côtes du Spitzberg, il reçoit entre temps avis qu'un convoi venant des Indes orientales doit passer dans les parages des Orcades. Il s'y rend, mais rencontre à l'improviste une escadre de gros vaisseaux de guerre ennemis, dont les plus rapides se lancent aussitôt à la poursuite du *Furieux* et du *Bienvenu*. Dugay-Trouin, alors, qui monte l'*Eclatant*, diminue de voiles, se met en serre-file et s'épuise en efforts pour détourner sur lui l'orage et pour couvrir ses compagnons, « faisant en cette occasion l'office du Bon Pasteur qui s'expose à périr pour sauver son troupeau ». « Dieu bénissant ses soins », il malmène si bien le plus proche des ennemis que tous les autres, pour lui porter secours, sont obligés d'interrompre leur chasse : il les amuse, il les occupe, il répartit entre eux tous le feu de ses canons et les obligeant à se piquer au jeu, il fait si bien qu'il donne au *Furieux* et au *Bienvenu* le temps de s'éloigner et de disparaître à la faveur d'un brouillard qui s'élève. Alors, seulement, Dugay-Trouin songe à sa propre sécurité et, faisant force de voiles, il fausse à son tour adroitement compagnie aux agresseurs. Sur le tard de sa carrière,

et après tant d'actions glorieuses, Dugay-Trouin aimait encore à se souvenir de ce combat, bien qu'en somme il eût été peu sanglant, trente hommes seulement y ayant perdu la vie. « De toutes les affaires où je me suis trouvé, écrit-il, c'est celle dont je suis resté antérieurement le plus flatté, parce qu'elle m'a paru la plus propre à m'attirer l'estime des cœurs vraiment généreux.

Réflexion bien caractéristique : ce sont de pareils traits qui font si justement dire au baron de La Garde que « jamais homme ne porta les sentiments d'honneur à un plus haut point » que Dugay-Trouin. Ainsi sut-il se mériter, de la part des officiers de la marine royale des égards et une considération dont on sait qu'ils se montraient pour l'ordinaire fort ménagers envers les gens de bourgeoisie naissance. Ajoutons au reste que son patriotisme n'était pas moins fervent que le leur. Car si le mot n'existait pas à cette époque, la chose est de toujours, et elle consistait alors à aimer et à servir la France dans son maître tout-puissant : le roi.

Dugay-Trouin s'était senti, « dès sa tendre jeunesse, un grand fonds d'amour et de vénération pour le monarque ». L'an 1695, ayant obtenu, à la suite de brillants exploits, l'insigne faveur d'être présenté, il sort du cabinet royal « le cœur pénétré de la douceur et de la noblesse qui régnaient dans les paroles et dans les moindres actions de Sa Majesté, et rempli du désir de se rendre digne de son estime ». Il loue cette qualité qu'eut le grand roi « de connaître le prix de la vertu, et de savoir la récompenser mieux que personne ». Bien qu'ayant « une naturelle aversion » pour le personnage de courtisan, il ne manque point une occasion de lui témoigner son attachement fidèle et désintéressé. Touchante en vérité est l'expression de cette vénération, de ce dévouement aveugle : c'est comme un culte rendu à la personne de ce souverain qui pour aucun autre Français ne fut davantage le Roi Soleil, l'Arbitre du Monde. Et c'est ainsi que du traité de Ryswick, conclu selon Voltaire<sup>1</sup>, « non plus avec cette hauteur et ces conditions avantageuses qui avaient signalé la grandeur de Louis XIV, mais avec une facilité et un relâchement de ses droits qui étonnèrent également les Français et les alliés », Dugay-Trouin dira que le roi « jugea à propos de donner la paix à l'Europe ». On le voit, lorsque « la mort enlève à la France un si bon maître et à l'Uni-

<sup>1</sup> Siècle de Louis XIV.

vers son plus grand ornement... ne pouvoir soutenir un spectacle si touchant... et aller se confiner dans un coin de sa province pour y donner un libre cours à ses pleurs et à ses regrets ». Et il est assez significatif que ces mots soient les derniers de son récit et qu'il l'ait voulu arrêter à cette année de deuil que fut pour lui l'année 1715.....

Or, depuis la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, il n'a guère plus été question en France d'armer de nombreuses et puissantes escadres et de disputer la maîtrise de la haute mer à l'ennemi; on cherche maintenant à le ruiner en détail en s'en prenant à son commerce, à ses convois, à ses colonies et c'est le temps des raids audacieux, des coups de main hardis, guerre de partisans que marquent d'ailleurs de magnifiques épisodes et qui est méthodiquement conduite : on y utilise les vaisseaux de guerre, soit qu'ils agissent pour le compte du roi, soit que devenus, après les grandes batailles rangées, des francs-tireurs de l'Océan, on les confie à des armateurs, moyennant certaines stipulations qu'enregistrent des traités en bonne et due forme<sup>1</sup>. Mais cette dernière destination ne fait pas déroger les nobles coques : Toujours Vaisseaux du Roi, il y a

<sup>1</sup> Nous empruntons à l'*Histoire de la Marine Française*, par Eugène Süe, un curieux exemple des conditions qui régissaient ces entreprises où le Roi était de compte et demi avec les armateurs. C'est le traité (dont l'original figure aux Archives) relatif à l'expédition de Rio-de-Janeiro :

« Conditions accordées par le Roi au Sieur Dugay-Trouin, capitaine de vaisseau, et à ses armateurs, pour un armement en course des vaisseaux de Sa Majesté.

« Sa Majesté lui a accordé les vaisseaux le *Lys*, le *Magnanime*, le *Glorieux*, le *Brillant*, le *Fidèle*, le *Mars*, le *Black-Oat*; les frégates l'*Amazone*, l'*Argonaute*, l'*Aigle*, l'*Astrée*, une corvette, deux galiotes à bombes et une flûte.

« Elle lui fera remettre tous ces bâtiments carénés et en bon état, avec leurs garnitures, rechanges, agrès, et appareils, canons, armes et munitions nécessaires pour une campagne de neuf mois; mais Sa Majesté n'étant pas en état de faire la dépense de la main-d'œuvre, des façons d'ouvrage et journées d'ouvriers, comme aussi des marchandises et munitions nécessaires pour cet armement qui ne se trouveront pas dans les magasins, ledit sieur Dugay sera tenu d'en faire toute la dépense, dont il fera arrêter les états par les contrôleurs de la Marine.

« Elle fera lever les officiers marinières et matelots nécessaires pour les équipages de ces vaisseaux par les commissaires de la marine et aux classes, comme il se pratique pour l'armement des vaisseaux de Sa Majesté, et aux mêmes soldes et gages que ledit Sieur Dugay paiera aussi bien que les frais de levée, la conduite et demi-solde, et l'armement et désarmement.

« Les officiers marinières matelots et soldats qui seront embarqués sur ces vaisseaux et qui en désertent seront mis au conseil de guerre et jugés suivant la rigueur des Ordonnances comme s'ils servaient sur les vaisseaux armés pour le compte et le service de Sa Majesté, et ce, conformément à l'Ordonnance qui a été ci-devant rendue en faveur des armateurs dudit Sieur Dugay.

« Elle accordera les officiers qui seront proposés par ledit Sieur Dugay, qui

même honneur à les commander. Et si l'on veut savoir jusqu'où cet honneur engage un Dugay-Trouin, de quelles résolutions est capable son âme ardente pour défendre le « Pavillon du Roi », le « Vaisseau du Roi », il faut lire dans les Mémoires le récit de ce qui lui advint, certain jour de l'année 1705, où avec le *Jason*, qu'il commandait en personne, et l'*Auguste*, il avait pris le large en quête d'aventures : peut-être n'est-il pas, dans toute son existence glorieuse, de page plus belle et plus émouvante que celle-là.

Ayant fait rencontre après deux jours de croisière d'un navire anglais, le *Chatam*, il était sur le point de l'enlever, lorsque la vigie signala de nombreuses voiles : l'escadre anglaise tout entière — exactement 21 vaisseaux — accourait sur le lieu du combat. Il ne restait qu'à prendre chasse au plus tôt. L'*Auguste*, par malheur, était médiocre marcheur et, bien qu'il eût jeté à la mer pour s'alléger ancres, mâts de rechange et embarcations, les ennemis le gagnaient à vue d'œil. Dugay-Trouin alors lui prescrivit un changement de route, dans l'espoir de sauver un des deux vaisseaux, car les Anglais qui peuvent craindre la rencontre de l'escadre de Coetlogon, hésiteront peut-être à se disperser. Mais le

convieront pour commander et servir sur ces vaisseaux; ces officiers seront payés de leurs appointements pendant qu'ils y serviront, comme s'ils étaient dans le port et ledit Sieur Dugay paiera leur table, et le surplus de leurs appointements.

« Sa Majesté voudra bien cependant agréer, pour commander trois de ces vaisseaux, trois sujets dont la valeur, l'expérience et la capacité seront connues, qui seront proposés par ledit Sieur Dugay, et Sa Majesté leur accordera un rang dans la marine pendant la campagne seulement. Elle donnera aussi audit Sieur Dugay le nombre de gardes de la marine dont il aura besoin, et ils seront payés de leur solde pendant la campagne comme s'ils avaient été présents dans le port, outre le supplément qu'ils recevront dudit sieur Dugay.

« Elle lui donnera aussi deux mille soldats pour les équipages de ces vaisseaux, dont la solde sera payée par Sa Majesté comme s'ils étaient dans le port; mais ledit Sieur Dugay paiera leur nourriture et celle des officiers-mariniers et matelots, et de tous les gens qui composeront les équipages de ces vaisseaux.

« Ledit Sieur Dugay et ses armateurs paieront sur les profits de l'armement trente livres pour chaque soldat qui mourra, sera tué, ou désertera pendant la campagne; et en cas qu'il n'y ait pas de profit, ils seront déchargés de faire ce paiement.

« Il fera embarquer la quantité de vivres, rafraîchissements et médicaments nécessaires pendant la campagne; la visite en sera faite par les officiers des vivres et des hôpitaux, pour connaître s'ils sont des quantités et qualités requises, et la distribution en sera faite sur ces vaisseaux, conformément à l'Ordonnance de Sa Majesté.

« Il sera établi sur chacun de ces vaisseaux, frégates ou bâtiments un écrivain pour veiller à la consommation des agrès et appareils, à la distribution des vivres, poser les socaux sur les prises, et tenir les rôles exacts des équipages.

calcul est déjoué et deux groupes aussitôt se forment, six bâtiments dans le sillage de l'*Auguste*, les quinze autres attachés à la poursuite du *Jason*. De ces derniers le plus rapide arrive déjà à portée de canon : Dugay-Trouin fait tête contre lui et si rudement qu'il l'oblige à se replier dans le plus grand désordre. Mais cet engagement même a donné au gros de la meute le temps de rejoindre : la voici sur le point d'encercler le *Jason* et la situation peut paraître absolument désespérée, lorsque, par bonheur, le calme plat survient, qui apporte un répit momentané. Ici laissons parler Dugay-Trouin :

« Le vent ayant cessé, les ennemis, après m'avoir harcelé jusqu'à minuit, m'entourèrent de toutes parts et me laissèrent en repos. Ils étaient bien persuadés que je ne leur échapperais pas et qu'à la pointe du jour ils se rendraient maîtres de mon vaisseau avec moins de risques et beaucoup plus de facilité; j'en étais moi-même si bien convaincu que j'assemblai tous mes officiers pour leur déclarer que ne voyant aucune apparence de sauver le Vaisseau du Roi, il fallait au moins soutenir la gloire de ses armes jusqu'à la dernière extrémité, et que la meilleure forme à mon sens d'y procéder était d'essayer sans tirer le feu des vaisseaux qui nous environnaient et d'aller tête baissée aborder debout au corps le commandant; que pour plus grande sûreté,

ainsi qu'il se pratique pour les vaisseaux armés pour le compte de Sa Majesté. Ces écrivains auront même part dans les prises qui seront faites que les enseignes; leurs appointements leur seront payés dans le port, et ils seront nourris seulement par les armateurs.

« Le cinquième du produit net des prises que ces vaisseaux feront, déduction faite du dixième de Monsieur l'Amiral, des dépenses faites pour l'armement et désarmement, des frais de justice de magasinage et autres, de quelque nature qu'ils soient, y compris même la somme de 120.000 livres que ledit Sieur Dugay et ses armateurs se sont engagés d'avancer pour la dépense des munitions et marchandises qui ne se trouveront pas dans les magasins, et celles de la main d'œuvre et journées d'ouvriers, appartiendra à Sa Majesté, qui veut bien ne le recevoir que sur les produits clairs, en considération des avances que ledit Sieur Dugay et ses armateurs seront obligés de faire pour mettre ces vaisseaux en état d'aller à la mer; sur lequel cinquième Sa Majesté voudra bien tenir compte à ces armateurs de ce qu'ils auront avancé au delà de cette somme de 120.000 livres pour ces munitions, main d'œuvre et journées d'ouvriers, suivant les états qui en auront été arrêtés; mais les avances qui auront été faites par ces armateurs seront en pure perte pour eux, supposé que ces vaisseaux ne fissent aucune prise.

« Les officiers et équipages de ces vaisseaux auront la dixième partie de ce produit net, après que le cinquième de Sa Majesté aura été déduit, si ce produit monte à un million ou au-dessous; et s'il excède ledit million, ils auront outre le dixième de ce premier million le trentième de l'excédent, à quelque somme

je me tiendrais moi-même au gouvernail du vaisseau jusqu'à ce qu'il fût accroché au bord de l'ennemi, lequel ne s'attendant point à un pareil abordage et n'ayant par conséquent le temps de faire les dispositions nécessaires pour le soutenir, nous donnerait peut-être l'occasion de faire une action brillante avant que de succomber sous le nombre; qu'à toute aventure et de quelque manière que la chose tournât, *il était au moins bien certain que le pavillon du roi ne serait jamais baissé, tant que je vivrais, par d'autres mains que par celles de ses ennemis.*

« M. de la Jaille et M. de Bourgneuf-Gravé, mes deux principaux officiers, parurent charmés de ma résolution et tous unanimement assurèrent qu'ils périraient eux-mêmes plutôt que de m'abandonner. Quand j'eus donné mes ordres pour rendre cette scène plus vive et plus éclatante, je me sentis plus tranquille et voulus prendre sur mon lit une heure de repos; mais il me fut impossible de fermer l'œil, et je revins sur mon gaillard où j'étais tristement occupé à regarder les uns après les autres tous les vaisseaux dont j'étais entouré, entre autres celui du commandant, qui était remarquable par ses trois feux à poupe et par un quatrième dans sa grande hune. Au milieu de cette morne occupation, je crus m'apercevoir, une demi-heure avant le jour, qu'il se formait

qu'il puisse se monter. Bien entendu qu'ils ne feront aucun pillage, voulant Sa Majesté que ceux qui s'en trouveront convaincus soient déçus de cette grâce et punis suivant la rigueur des Ordonnances, et que ceux qui les découvriront aient la moitié de ce qui leur serait revenu.

« Sa Majesté ne lèvera aucun cinquième sur les vaisseaux de guerre qui seront pris par ledit Sieur Dugay, conformément à l'Ordonnance rendue en faveur dudit Sieur Dugay des armateurs dudit Sieur Dugay, le 25 mai 1705.

« S'il arrivait par malheur que lesdits vaisseaux vinsent à être pris par les ennemis ou perdus par aventures de mer, ledit Sieur Dugay ni les armateurs ne pourront en être recherchés ou inquiétés, et ils en seront entièrement déchargés envers Sa Majesté, laquelle supportera la consommation de tous les agrès, apparaux et munitions de guerre pendant la campagne, sans que Sa Majesté puisse en prétendre le remboursement; mais il ne sera pas permis audit Sieur Dugay de laisser lesdits vaisseaux dégradés dans les pays étrangers, à moins qu'il n'y soit forcé par des accidents imprévus, auquel cas il sera obligé de rapporter des procès-verbaux en bonne forme pour sa décharge.

« Sa Majesté laissera audit Sieur Dugay et à ses armateurs l'entière disposition des vaisseaux de cet armement pour être employés à leur destination; elle a annulé tous les traités particuliers qui pourront être faits par les Intendants des ports pour l'armement des vaisseaux dénommés ci-dessus.

« Fait à Versailles, le 17 mars 1710.

« Signé LOUIS, et plus bas, PHELIPPEAUX. »

une noirceur à l'horizon par le travers de notre bossoir et que cette noirceur augmentait peu à peu. Je jugeai que le vent allait venir de ce côté-là, et comme j'avais mes basses voiles carguées et mes deux huniers tout bas, à cause du calme, je les fis rappareiller sans bruit et orienter en même temps toutes les autres pour recevoir la fraîcheur qui s'avavançait; j'employai aussi ce qui me restait d'avirons à gouverner mon vaisseau, afin qu'il prêtât le côté au vent, lorsqu'il viendrait. Il vint en effet, et trouvant mes voiles bien brassées et disposées à le recevoir, il le fit tout d'un coup aller de l'avant. Les ennemis, qui dormaient en toute confiance, n'avaient point songé à se mettre dans le même état. Dans leur surprise, ils prirent tous vent d'avant et perdirent un temps considérable à mettre toutes leurs voiles et à revirer vent arrière pour me rejoindre. Toute cette manœuvre me fit gagner sur eux une bonne portée de canon d'avance; et alors, le vent augmentant insensiblement, mon vaisseau qui allait très bien quand il ventait un peu frais, avança de manière que l'escadre ennemie n'eut plus, à beaucoup près, sur moi le même avantage qu'elle avait eu. Le seul *Honster* me joignit encore à portée de fusil et se remit à me canonner dans la hanche; mais je lui ripostais si vivement que chaque bordée l'obligeait à culer et le rebutait. Cette chasse augmenta jusqu'à midi et comme le vent augmentait toujours, je m'éloignai de plus en plus de tous les vaisseaux de cette escadre; le *Honster* même commença à rester aussi de l'arrière de nous. Ce fut pour lors que je me regardai comme un homme vraiment ressuscité, ayant cru fermement que j'allais m'ensevelir sous les ruines du pauvre *Jason*. Je me prosternai pour en rendre grâce à Dieu et je continuai ma route pour aller relâcher au plus tôt dans le premier port de France, car j'avais été obligé, pour sauver le Vaisseau du Roi, de jeter à la mer non seulement toutes mes ancres à l'exception d'une, mais aussi tous les mâts et toutes les vergues de rechange. »

L'épisode était à reproduire en entier : le mâle et vivant récit des Mémoires permet d'imaginer tous les détails de l'émouvante scène dont le pont du *Jason* fut, cette nuit, le théâtre. Et l'on ne sait ce qu'il y faut admirer davantage : de la noble résolution de Dugay-Trouin, de l'idée cornélienne qu'il se faisait de l'honneur et du devoir, ou de cette merveilleuse intuition des choses de



la mer qui décuplait ses facultés dans le danger et lui inspirait un moyen de salut là où tant d'autres eussent immanquablement succombé.

### III

Une étude sur Dugay-Trouin appelle nécessairement quelques réflexions sur le combat à l'abordage, qui lui valut de si beaux triomphes.

L'abordage, on le sait, donnait à la lutte sur mer le même caractère définitif que l'assaut à la baïonnette aux combats à terre. On en connaît les péripéties : une bordée d'artillerie le précédait, tirée d'aussi près que possible, afin que les effets en fussent, avec certitude, meurtriers. Puis l'assaillant, parvenu bord à bord, lançait dans le gréement et dans les bastingages de son adversaire des grappins dont il raidissait les amarres, en général des chaînes de fer impossibles à couper. Les deux vaisseaux ainsi liés l'un à l'autre, on ouvrait grand feu de mousqueterie et du haut de la mâture les grenades pleuvaient, éclataient dans les groupes, éparpillaient les défenseurs, tandis que les canonniers à leurs sabords continuaient la lutte, essayaient de recharger leurs pièces et s'arrachaient leurs refouloirs d'un bord à l'autre, ou se perçaient à coups de pique<sup>1</sup>. Ainsi se préparait l'assaut suprême, dont il fallait savoir saisir l'instant avec beaucoup de décision : quand les ennemis paraissaient faiblir dans leur résistance, les abordeurs — on avait eu le soin de les choisir parmi les plus agiles et les plus déterminés de l'équipage — quittaient leurs postes dans les batteries, sortaient des écoutilles et se massaient sur les gaillards au son du fifre et du tambour jouant la charge. Leurs armes étaient le sabre, le poignard, le pistolet, la hache : celle-ci indispensable pour éventrer des pavois, pour couper des cordages, pour se hisser à la force des poignets partout où prise était offerte au pic, pour faire brèche dans des retranchements, en un mot pour frayer chemin à l'attaque. Et, tandis que les hommes restés à leur bord protégeaient le passage en redoublant mousquetades et grenades, c'était, sur le pont ennemi, le corps à corps, la lutte individuelle,

<sup>1</sup> On ne fermait les sabords que lorsque les deux navires étaient accostés de long en long.

poursuivie parfois jusque sous la dunette, où capitulaient les dernières résistances<sup>1</sup>.

Mode de combat, nous l'avons dit, habituel aux corsaires, les abordages entre bâtiments de guerre étaient assez rares, et ils le devinrent de plus en plus au cours du xviii<sup>e</sup> siècle, bien que l'on combattît fort souvent à portée de pistolet et parfois même vergue à vergue. Ecrivant sur ce sujet, le capitaine de vaisseau Kerguelen constatait, en 1782, que la guerre d'Amérique, qui venait de prendre fin, n'avait vu qu'un seul cas de combat à l'abordage. Il se préoccupe d'en trouver les raisons et incrimine à ce propos les formes rentrantes des vaisseaux de guerre de l'époque : leurs flottaisons accostées, trop d'intervalle encore subsistait entre les bastingages pour que d'un bord à l'autre le passage des assaillants fût aisé, ou seulement possible<sup>2</sup>. Mais n'est-on pas tenté de croire que si les marins du xviii<sup>e</sup> siècle laissaient les constructeurs donner aux bâtiments des formes de carène aussi défavorables au combat corps à corps, c'est précisément qu'eux-mêmes en étaient venus à considérer ce mode de combat comme absolument exceptionnel ? En réalité, des motifs d'une autre nature que celui qu'allègue Kerguelen pourraient, croyons-nous, expliquer le peu de fréquence des abordages. Et d'abord ils comportaient un di-

<sup>1</sup> Dans son histoire de la Marine, M. Lacour-Gayet donne les rôles de manœuvre et de combat du *Neptune* établis sous la direction de Dugay-Trouin qui, comme lieutenant-général, avait en l'an 1734 son pavillon sur ce vaisseau.

Ces rôles prévoient pour l'abordage :

1° 109 hommes pour suivre les officiers et exécuter leurs ordres, armés savoir : les soldats de leurs armes, les autres de sabres, haches d'armes, plusieurs avec des pistolets;

2° 7 hommes pour faire ouverture sur les gaillards du vaisseau ennemi afin d'y pouvoir jeter des grenades, armés de haches de charpentiers et de sabres;

3° 17 hommes pour jeter des grenades dans les ouvertures faites (par le détachement précédent) aux gaillards du vaisseau ennemi équipés de gibernes dans lesquelles il y a deux grenades. Ils peuvent en outre mettre une grenade dans leur poche si on le juge à propos;

4° 3 hommes pour se glisser le long des préceintes du vaisseau ennemi, et couper les itagues des sabords, afin que, si l'on vient à déborder, il ne puisse les ouvrir facilement;

5° Il y a en outre 14 grenadiers nommés pour jeter des grenades dans le vaisseau ennemi sans sauter à bord; destinés aussi à y faire passer un plus grand nombre d'armes, de gargoussiers, de grenades, et à y sauter à l'abordage, en cas qu'on y fasse un deuxième détachement.

<sup>2</sup> Pour le même motif et pour d'autres encore, qu'il serait trop long de reproduire ici, Bourdé de la Villehuet, l'auteur du *Manœuvrier* si longtemps classique, était, lui aussi, un adversaire convaincu de la rentrée.

lemme précis : avec eux, point de moyen terme entre la victoire la plus complète et, pis que la défaite, la capture, la honte de servir de trophée à l'ennemi. On ne voit guère, en effet, que, leur assaut repoussé, des abordeurs pussent regagner le pont de leur navire, reprendre, le dos tourné aux balles, le difficile chemin par lequel ils étaient venus, sans que la retraite devînt déroute. Il fallait, pour aborder, une absolue confiance dans le succès. Il y fallait un tempérament à forcer la victoire<sup>1</sup> : beaucoup de capitaines aimaient mieux l'attendre de l'issue d'une lutte au canon, menée d'ailleurs avec toute l'énergie, toute la vaillance possible.

En second lieu, considérons qu'il ne suffisait pas de vouloir l'abordage. Des deux combattants en présence, seul celui qui se trouvait au vent avait la pleine faculté de manœuvrer à sa guise, de courir sur l'autre au moment choisi et de l'élonger bastingages contre bastingages<sup>2</sup>. Le navire sous le vent ne pouvait guère prendre l'initiative de l'attaque, à moins que son adversaire ne commît une faute, par exemple un rapprochement inconsidéré. Il fallait aussi compter avec l'état du temps ; quand la mer était trop agitée, les amarres des grappins se rompaient et les vaisseaux se disjoignaient, leurs mouvements de roulis et de tangage empêchant d'ailleurs les matelots les plus agiles de sauter d'un bord à l'autre.

Enfin et surtout, les manœuvres préliminaires nécessitaient chez l'abordeur beaucoup de décision, un jugement très sûr et un coup d'œil presque infailible, faute de quoi il eût couru de grands dangers et risqué de se prendre à ses propres filets. Il est bien clair, en effet, qu'il fallait, sur toutes choses, éviter de se présenter à l'attaque debout au corps, dans une direction voisine de la normale à la quille de l'ennemi : beaucoup engagé dans les haubans de celui-ci, ç'eût été se mettre en fâcheuse posture, et nous la comparerions volontiers à celle d'un lutteur qui, la tête emprisonnée sous le bras de son adversaire, recevrait des coups sans les rendre.

<sup>1</sup> Forbin exprime l'opinion que « ce qui rend ces combats si sanglants et si meurtriers, c'est que personne ne pouvant fuir, il faut nécessairement ou vaincre ou mourir ». (Mémoires, Tome II, page 171.)

<sup>2</sup> Dugay-Trouin déclare à ce sujet, dans sa relation d'un combat livré en 1705 à un corsaire Flessinguois, que « l'ennemi ayant eu l'habileté de gagner une portée de fusil au vent, il ne se trouvait plus, par cette raison, en situation de l'aborder ».

Un navire dans cette situation avait ses batteries balayées de bout en bout par de terribles feux d'enfilade; il était « seringué », comme on disait alors, sans pouvoir riposter autrement qu'avec les quelques pièces du gaillard d'avant, sa seule ressource pour le tir en chasse. Le combat de mousqueterie ne lui était pas moins désavantageux, ses tireurs s'offrant en masse compacte et à découvert aux coups d'adversaires abrités et échelonnés sur toute la longueur de leurs bastingages. Et quant à l'assaut, il était à peu près impossible de le tenter, aucun autre chemin ne s'offrant aux abordeurs que leur beaupré, pont étroit jeté entre les deux navires et d'où l'on ne pouvait déboucher qu'homme par homme, sous la pluie des balles ennemies. Il était arrivé à Dugay-Trouin tout le premier de se laisser prendre au piège — une seule fois, et la leçon lui servit — dans un combat contre un navire de guerre hollandais, en l'année 1702, et d'éprouver tout le danger d'une pareille position; il eût été, déclare-t-il, infailliblement perdu si, sentant « la nécessité de vaincre brusquement ou de périr sans ressources », il n'eût, avec une admirable présence d'esprit, pris le parti de faire sauter tout son équipage à bord du vaisseau ennemi, sans laisser à ce dernier le temps de se reconnaître et de marquer un avantage décisif. En résumé, il fallait au capitaine, qui, désireux d'en venir à l'abordage, cherchait, comme il convenait, à le réaliser de long en long, infiniment de coup d'œil et d'attention. La tactique habituelle du bâtiment poursuivi consistait à loffer ou à abattre brusquement à l'aide du gouvernail et de la voilure, de façon à se mettre en travers et à laisser s'enfermer l'imprudent agresseur emporté par son erre; et c'était entre les deux adversaires une véritable joute de manœuvre, le sort du combat pouvant dépendre d'un faux coup de barre, de la plus courte hésitation<sup>1</sup> : n'avait-on pas vu, l'an 1689, le brave Jean-Bart, lui-même, pour avoir manqué un abordage, être contraint de rendre à l'ennemi, après une résistance désespérée, sa frégate rasée comme un ponton? Certes, un tel précédent avait de quoi

<sup>1</sup> Le « faux abordage » était d'autant plus à redouter qu'il pouvait n'être point imputable au capitaine et résulter d'un incident imprévu : avaries de grément causées par le feu de l'ennemi et empêchant le brassage des vergues, ou changement dans la force et dans la direction de la brise. Si l'on en croit Eugène Süe, c'est précisément ce dernier cas qui se serait produit pour Jean Bart.

faire hésiter plus d'un capitaine. Or, Dugay-Trouin possédait au plus haut degré cette indispensable habileté manœuvrière<sup>1</sup>. On a dit plus haut comment elle lui permit, en l'année 1705, d'échapper à l'étreinte de toute une escadre. Plus tard, à son retour du Brésil, il lui dut encore le salut de son vaisseau, s'étant mis en personne au gouvernail pendant plus de six heures pour fuir devant la mer au plus gros d'une violente tempête qui fit sombrer deux de ses compagnons. Nous en passons : ils abondent les passages des *Mémoires* où l'on verra combien servaient à Dugay-Trouin, au moment de l'abordage, ses belles qualités de marin.

Il reste à dire, pour expliquer ses succès, que nul mieux que lui ne sut garder un équipage en mains. Il se tenait fort attentif à maintenir ses hommes dans l'exacte discipline trop rarement observée sur les bâtiments corsaires<sup>2</sup> « ...ne souffrant jamais qu'on se relâchât sur ses devoirs ou sur la régularité du service, et qu'on éludât, sous quelque prétexte que ce fût, les ordres qu'il avait une fois donnés... ne promettant jamais récompense ou punition, que cela ne fût suivi d'un prompt effet<sup>3</sup>. Parfois même — et il ne fait pas difficulté d'en convenir — il lui arrivait « d'outrer la vivacité, de dépasser peut-être les bornes de la modération et du sang-froid ». On put lui reprocher quelque dureté en matière de discipline militaire : c'est, dit le baron de La Garde, qu'il connaissait combien cette discipline est importante : craignant trop de ne pas parvenir à son but, « peut-être avait-il tiré un peu au-dessus pour l'atteindre ». Au combat, il avait pour principe « de toujours mettre ses équipages dans le cas d'être braves par nécessité, et dans une espèce d'impossibilité d'abandonner leurs postes ». En 1694, dans les premières années de sa carrière, la frégate qu'il commande est assaillie simultanément par quatre vais-

<sup>1</sup> Bourdé de La Villehuet écrivait à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle que la Marine n'avait point encore connu de manœuvrier qui se pût comparer à Dugay-Trouin.

<sup>2</sup> Consulter, par exemple, à ce sujet les *Mémoires* de Forbin, tome II, page 211 et suivantes. Au milieu d'un combat, l'équipage « pille de toutes mains » le vaisseau abordé, « sans s'embarrasser du danger » que font courir à Forbin et l'incendie qui vient de se déclarer à bord de ce vaisseau, et l'approche de nouveaux adversaires. Fort sévère à son propre bord, Dugay-Trouin lui-même ne pouvait pas toujours empêcher des scènes analogues sur les navires qui l'accompagnaient (voir les *Mémoires*, édition de 1740, page 102).

<sup>3</sup> Cette citation et les suivantes sont extraites de l'édition de 1730 et ne figurent pas dans celle du baron de La Garde.

seaux de guerre anglais et, pour comble d'infortune, le feu prend à bord. Le danger tourne la tête aux matelots, qui se réfugient à fond de cale : sur quoi, Dugay-Trouin s'étant fait apporter des grenades, leur en jette un si grand nombre qu'il contraint les fuyards à remonter sur le pont. Mais si la faiblesse et l'indiscipline le trouvaient inexorable, il apportait aussi « la plus grande attention à conserver ses équipages, et à ne jamais les exposer mal à propos ». Aussi ses ordres étaient-ils strictement et promptement exécutés : « Je ne craignais point, dit-il dans ses Mémoires, pour joindre ou pour éviter avec plus de vitesse les vaisseaux ennemis, de faire mettre tous mes gens à fond de cale, parce que j'étais assuré qu'à mon premier signal ils se mettraient à leurs postes sans y manquer : souvent même je les ai fait coucher tout d'un coup le ventre sur le pont, dans la vue de les épargner, et j'ai toujours remarqué qu'ils en combattaient, après cela, avec plus d'ardeur et de confiance ». Et de fait, voici invariablement comment Dugay-Trouin se présente à l'abordage : il se place en personne à la barre, ne s'en remettant à nul autre du soin de gouverner; ses hommes sont étendus sur les gaillards ou dans les batteries, avec l'ordre de point bouger que les grappins ne soient accrochés et leurs amarres raidies. Au cri de « Vive le Roi! » ils sautent alors à leurs pièces, dont la bordée à double charge est tout entière servie au vaisseau ennemi à longueur de refouloir, « *en plein ventre* »; aussitôt grenades et mousquets entrent en scène pour achever le désarroi et préluder à l'assaut final. Ainsi, capitaine, mène-t-il son navire au combat : il reste à voir comment, chef d'escadre, il y conduit un groupe de bâtiments.

JOURDAN,

*Lieutenant de vaisseau.*

(*A suivre.*)

---

## DUGAY-TROUIN ET SES MÉMOIRES

(Suite et fin<sup>1</sup>)

### IV

« Personne ne sentait mieux que lui tout ce qui était nécessaire pour faire réussir une entreprise, ou ce qui pouvait la faire manquer... lorsqu'il projetait, il semblait qu'il ne comptât pour rien sa valeur, et qu'il ne dût réussir qu'à force de prudence; lorsqu'il exécutait, il paraissait pousser la confiance jusqu'à la témérité. »

Le baron de la Garde ne pouvait mieux définir que par cette belle sentence — pleine et forte comme un passage des *Commentaires* — cette qualité sans laquelle l'ardeur guerrière, le sentiment exalté de l'honneur du pavillon n'eussent fait de Dugay-Trouin qu'un vaillant capitaine, mais non point un véritable chef de guerre. Près de combattre, on le voit refréner son impétuosité native pour étudier avec la plus grande attention le fort et le faible de l'ennemi, et faire avec une sage prudence, dans son plan d'action, la part des chances contraires. Il assemble alors ses capitaines et, porte-voix en mains, définit avec netteté le rôle de chacun, en le commentant au besoin de quelques conseils précis. Il va de soi, d'ailleurs, que cette entente préalable n'a rien qui tienne de la délibération, du conseil de guerre. Dugay-Trouin n'aime point prendre avis — du moins en ce qui touche l'opportunité même de livrer bataille — et il s'est, dans les Mémoires, expliqué en termes fort piquants à cet égard : « J'ai remarqué que le sort de presque tous les conseils qui ont été tenus dans la marine a été de choisir le parti le moins honorable et le moins avantageux. Ainsi je mourrai persuadé que dans les occasions où le péril est grand et le succès incertain, c'est au commandant à décider sans assembler de conseil, et à prendre sur lui le risque des bons ou des mauvais événements; autrement la nature, qui abhorre sa destruction, suggère imperceptiblement à la plupart des conseillers tant de raisons plausibles sur les inconvénients à

<sup>1</sup> *Revue Maritime* de mai 1914.

craindre, que le résultat est toujours de ne point combattre, parce que la pluralité des voix l'emporte<sup>1</sup>. »

L'examen des plans d'action de Dugay-Trouin met une fois de plus en lumière ce principe si constamment vérifié, à toutes les époques et pour toutes les armes, que la victoire appartient au chef qui, l'ennemi contenu partout ailleurs, a su se ménager la supériorité des forces au moment opportun et sur un point judicieusement déterminé du champ de bataille. En ce point frapper fort et vite, y accabler l'adversaire, c'est ouvrir une brèche à la victoire. C'est en ce sens qu'il faut entendre l'adage d'un autre grand audacieux, Nelson, à savoir que « les nombres seuls sont irrésistibles », adage dont Aboukir et Trafalgar ont fourni une cruelle démonstration. Décidé à oser les parties les plus inégales, on voit Dugay-Trouin se servir, pour provoquer la rupture d'équilibre sur le point choisi de la ligne ennemie, d'un procédé simple, ingénieusement adapté aux moyens restreints dont il dispose et que rendent quasi infaillible — tant vaut l'homme, tant vaut la méthode — les qualités guerrières de celui qui l'emploie. Il ne peut s'agir, bien évidemment, de concentration de feu, de savantes évolutions ayant pour objet de doubler la tête ou la queue de la ligne adverse : outre que les faibles escadrilles de Dugay-Trouin ne se prêtent guère à l'enveloppement, sa tactique doit s'approprier à l'abordage, son mode de combat à peu près exclusif. Dès lors, il fait invariablement consister son objectif personnel dans l'attaque corps à corps du vaisseau amiral, ce vaisseau étant, à l'ordinaire, le plus fortement armé des ennemis, que ne peut manquer de démoraliser sa capture. Les capitaines de Dugay-Trouin ont mission de lui assurer sa liberté d'action aussi longtemps que durera ce duel : il ira bientôt les secourir et achever partout la victoire. Et, puisqu'il faut donc que ce premier succès sur quoi tout repose soit non seulement certain, mais rapide, Dugay-Trouin ordonnera à une frégate de l'aider contre l'adversaire de son choix. Ainsi est assurée une remarquable utilisation des forces dont il dispose, aucun autre emploi ne pouvant être raisonnablement assigné à un

<sup>1</sup> Le maréchal de Castellane exprime dans ses Mémoires une pensée analogue : « ...un général qui veut livrer bataille doit en décider seul ; s'il a de bonnes raisons pour ne pas la donner, il fera bien d'assembler un conseil de guerre ; il est probable que l'attaque n'aura pas lieu. »



bâtiment que sa faiblesse condamne à ne pas prendre une part individuelle à l'action. Aussi bien, cette frégate, Dugay-Trouin n'a garde de l'affronter directement, fût-ce pour une diversion sur le flanc opposé, au vaisseau que lui-même combat : il sait qu'une seule bordée pourrait lui être meurtrière, que le choc de l'abordage disjoindrait sa frêle membrure et qu'au surplus, même rendus à pied d'œuvre, les hommes n'en pourraient assaillir, sous les balles, les bastingages élevés de l'ennemi. En conséquence, elle aura pour instructions de suivre Dugay-Trouin, en s'abritant de toute la masse du vaisseau qu'il monte : ce vaisseau une fois rendu à l'abordage, elle n'aura plus qu'à l'accoster à son tour, manœuvre exempte de péril et qui lui permettra de jeter aux assaillants le renfort de tout son équipage; grâce à ce renfort, la lutte prendra bien vite un caractère décisif : vainqueur dans ce premier duel, Dugay-Trouin, ses pertes récupérées et ses armements de pièces complétés, pourra sans retard pousser au large et aller porter le coup de grâce aux ennemis qui résistent encore.

Cette utilisation des bâtiments légers est tout à fait caractéristique chez Dugay-Trouin. C'est à elle qu'il a dû la victoire lors du glorieux combat qu'en 1697 — il n'avait que 24 ans — il livra à trois vaisseaux de guerre hollandais. Repoussé à quatre reprises par leur chef d'escadre, ce valeureux baron de Wassenaer (envers lequel on a vu qu'il tint une si noble conduite), Dugay-Trouin, ayant pris haleine, revient une dernière fois à la charge, « tête baissée, résolu de vaincre ou de périr ». L'affaire est si chaude que la moitié de son équipage y périt; mais quarante hommes de renfort que lui fournit alors une des frégates qui l'accompagnent lui permettent de l'emporter enfin sur son redoutable adversaire. Et sans doute d'autres corsaires aussi se sont avisés de cet emploi des frégates au combat, mais c'était plutôt au hasard d'actions décousues que pour l'exécution de ces méthodiques plans d'attaque, familiers à Dugay-Trouin, qui visent la destruction, navire par navire, d'un ennemi supérieur en forces. Citons en témoignage à ce propos les instructions si clairement conçues qu'avant d'affronter, avec les seuls *Jason* et *Hercule* et la frégate le *Paon* six vaisseaux de guerre portugais de 50 à 80 canons, il donne à son compagnon, M. de Druis, commandant l'*Hercule* :

« Je voulus lui fournir l'occasion de réparer son tort<sup>1</sup> par une action éclatante, en le mettant, pour cet effet, dans la nécessité d'aller aborder le commandant portugais et *en me chargeant d'aller le couvrir du feu de tous les autres vaisseaux pendant qu'il exécuterait son abordage*. Je l'avertis que pour y bien réussir, il fallait ne pas tirer un coup que ses grappins ne fussent jetés de l'avant à l'arrière, et nommer pour sauter à bord la moitié de ses officiers, le tiers de ses soldats et de ses manœuvriers, avec deux hommes de chaque canon, afin que les postes restassent passablement garnis. *Je lui dis encore que je donnerais ordre à M. de la Jaille, capitaine du Paon, de venir aborder l'Hercule aussitôt qu'il le verrait accroché au commandant portugais et de lui jeter tout son équipage pour remplacer ceux qui auraient sauté de son bord, et le mettre par ce renfort en état de combattre comme auparavant : qu'au moyen de ces précautions, j'étais sûr qu'il enlèverait ce gros vaisseau, dont l'entrepont était fort embarrassé de marchandises, et dont l'équipage composé de différentes nations, devait être très peu aguerrri. Je fis en même temps sentir à M. de Druis que si je ne me chargeais pas de cet abordage, c'était parce que la manœuvre que j'aurais à faire pour le bien couvrir était la plus délicate et la plus dangereuse, mais que je comptais bien que quand il aurait enlevé ce gros vaisseau, il viendrait me rendre le même service que je lui aurais rendu, en me couvrant à son tour quand j'irais aborder le vice-amiral portugais.... »*

Mais si ces instructions fournissent un intéressant aperçu sur la tactique de Dugay-Trouin, peut-être ne révéla-t-il jamais mieux que l'année suivante, lors du magnifique combat qu'il livra aux Anglais dans les parages du cap Lizard, à quel point il possédait l'ensemble de qualités qui font le grand homme de mer : aussi faut-il tenter, en s'aidant des Mémoires, une étude un peu plus approfondie de ce combat.

## V

Il avait appareillé de Brest avec Forbin. Leur mission, cette fois, dépassait le commun des entreprises de course et l'objectif en était

<sup>1</sup> M. de Druis avait par sa négligence manqué, la veille, l'occasion d'un premier avantage décisif.

d'ordre directement stratégique : il s'agissait, en effet, de la destruction d'une flotte anglaise, chargée de troupes et de munitions pour les armées ennemies de Portugal et de Catalogne. Soulignons en passant, comme bien caractéristique de l'époque, cet emploi de vaisseaux armés par des particuliers à des opérations du ressort de la grande guerre. Le ministre avait écrit en même temps à Forbin et à Dugay-Trouin, pour leur marquer que la réussite de l'expédition « rendrait à l'Etat un service des plus importants ». L'envoi d'instructions en partie double semblerait indiquer qu'il n'entendait point les subordonner expressément l'un à l'autre, mais seulement leur prescrire de coordonner leurs efforts<sup>1</sup>. En fait, cependant, cette subordination ne pouvait manquer de résulter de leur différence de grade, Forbin étant chef d'escadre et Dugay-Trouin capitaine de vaisseau seulement.

Ils découvrirent le convoi ennemi le 21 octobre au petit jour. Il comptait un très grand nombre de voiles<sup>2</sup> et était escorté par cinq vaisseaux de ligne, dont trois du plus fort armement :

Le *Devonshire*, de 92 canons, vaisseau à trois ponts et le seul des deux partis;

Le *Cumberland*, de 82, qui battait pavillon du chef d'escadre anglais;

Le *Royal-Oak*, de 76;

Le *Chester*, de 56;

Et le *Ruby*, de 54.

Les forces anglaises étaient donc très notablement supérieures à celles de Dugay-Trouin, composées des vaisseaux :

Le *Lys*, de 74 canons;

L'*Achille*, de 66;

Le *Jason*, de 54;

Le *Maure*, de 50;

Et de deux frégates, la *Gloire* et l'*Amazone*.

<sup>1</sup> Forbin commandait à des vaisseaux du Roi, agissant pour le compte du Roi. Dugay-Trouin commandait à des vaisseaux du Roi armés par des particuliers. Outre sa responsabilité envers le souverain, il avait donc charge d'intérêts privés. Ceci dit pour l'intelligence du récit.

<sup>2</sup> Les Mémoires disent deux cents. L'Histoire maritime de Guérin donne le chiffre de cent trente dont plus de soixante auraient été capturées après le combat par les escadrilles de Forbin et de Dugay-Trouin et par des bâtiments corsaires.

Moins bien partagé encore — sans peut-être que la différence fût bien sensible — Forbin avait sous ses ordres six bâtiments, armés d'une cinquantaine de canons chacun<sup>1</sup>. Aussi parut-il plus désireux de donner dans le convoi que de livrer bataille à l'escorte. A un peu plus d'une lieue de l'ennemi, et devancé par les vaisseaux de Dugay-Trouin, fraîchement carénés, il vint en travers et prit un ris dans les huniers : ces manœuvres trahissaient une évidente perplexité. Il aurait voulu, dira-t-il plus tard, tenir conseil, délibérer du meilleur parti à prendre, « convenir d'un arrangement de combat ». Dans ses Mémoires, il ne parle de cette affaire — lui, dont le ton d'habitude est si désinvolte — qu'avec des réticences, un visible malaise, confessant s'être trouvé ce jour-là « dans une des situations *les plus embarrassantes* de son existence ». Il taxera Dugay-Trouin d'imprudencé : « Le sieur Dugay, *vif et beaucoup plus qu'il ne l'eût fallu*, quoique d'ailleurs plein de courage et de valeur, ne voulut jamais m'attendre pour *convenir ensemble de quelque chose. Cette vivacité et le regret que j'aurais eu de l'abandonner sans le secourir furent cause des dangers que je courus, et m'engagèrent de combattre par une mer si élevée des navires si supérieurs aux miens. Si les Anglais avaient été d'habiles gens, ils auraient mis en déroute toute mon escadre. Dugay n'avait pas à courir le même risque, ses navires n'étant pas à beaucoup près si inférieurs à ceux qu'il allait attaquer, au lieu que je n'avais que des frégates de cinquante canons*<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Dans ses Mémoires il les dénomme, à dessein peut-être, frégates. Il semble bien en réalité que c'étaient des vaisseaux de la classe du *Jason* ou du *Maure*; inférieurs assurément au *Lys* et à l'*Achille*, mais incontestablement supérieurs à l'*Amazone* et à la *Gloire*.

<sup>2</sup> Forbin chercha pourtant à s'attribuer, à Versailles, les honneurs de la victoire, et il y eut à cette occasion, dans l'avant-cabinet du ministre, une scène des plus vives entre Dugay-Trouin et lui.

Il n'est pas douteux que ses Mémoires exagèrent la part qu'il a prise au combat, et contiennent même des inexactitudes. C'est ainsi, on vient de le voir, qu'il donne à entendre que la mer était assez grosse pour gêner ses bâtiments et restreindre considérablement leur action, soit qu'ils voulussent aborder, soit se servir des pièces de leur batterie basse. Ce qui paraîtrait indiquer que le temps était au contraire tout à fait maniable, et comme le dit Dugay-Trouin, « à pouvoir porter perroquets »; c'est que l'*Amazone* et la *Gloire*, quoique bien plus faibles d'échantillon que les navires de Forbin, exécutèrent leur abordage sans difficultés apparentes : la seconde n'eut point de peine à faire sauter son détachement sur le vaisseau ennemi, qui la dominait pourtant d'une hauteur d'entre-pont. D'autre part il est difficilement croyable, sur le vu des témoignages, que Forbin ait pris une part bien active à la reddition du

Il résulte fort clairement de tout ceci que c'est le fougueux Malouin, qui bien que l'inférieur en grade, mena toute l'affaire. Et sans doute il avait la passion de l'offensive; sans doute il tenait en piètre estime les preneurs de conseil, mais non point cependant jusqu'à méconnaître de propos délibéré les devoirs qu'impose la subordination. De cette subordination il se proclame « jaloux plus que qui que ce soit », mais elle n'étouffait pas chez lui cette autre qualité non moins précieuse qu'est l'initiative. Ame de chef,

Ruby, après un combat qu'il assure avoir été « assez opiniâtre », et qui lui aurait coûté une trentaine d'hommes. Le *Mars*, son bâtiment, a pu échanger quelques bordées avec le navire anglais, mais c'est au *Maure* de l'escadrille de Dugay-Trouin que ce navire s'est rendu, à la suite d'un « rude abordage »; du moins en doit-on croire sur ce point la déposition du capitaine du Ruby lui-même, reproduite par les soins du baron de La Garde en tête des Mémoires.

Enfin Forbin dit avoir été sur le point d'aborder le *Devonshire* au moment où l'incendie de ce vaisseau l'obligea à pousser au large. Rien n'autorise à en douter pourvu qu'il soit entendu que les circonstances l'empêchèrent de prononcer une attaque sérieuse et l'obligèrent à en rester aux intentions. Par ailleurs on constate avec regret qu'il passe absolument sous silence le rôle de Dugay-Trouin dans cette dernière phase, de beaucoup la plus dure, de l'action. Il est pourtant hors de conteste que ce rôle fut particulièrement glorieux, et de tout premier plan. Le *Devonshire* était un terrible adversaire; ses boulets hachèrent la coque et la mâture du *Lys* et mirent trois cents hommes hors de combat : si bien qu'il ne fallut pas moins de deux jours entiers à ce vaisseau pour réparer ses avaries et pour pouvoir faire route. On ne voit pas, au contraire, — en l'absence de détails précis de la part de Forbin — que le *Mars*, son bâtiment, ait beaucoup souffert dans la lutte, puisque dès le lendemain matin, rencontrant le *Cumberland* qui, après avoir amené son pavillon, avait disparu du champ de bataille, il fut en mesure de lui fournir des agrès, et de lui donner la remorque. Forbin entra en cet équipage à Brest, y faisant ainsi figure de vainqueur, et il est probable que cette dernière circonstance ne contribua pas peu à indisposer Dugay-Trouin, dont la reddition du *Cumberland* avait été l'œuvre personnelle.

Quoi qu'il en eût été, le baron de La Garde rapporte que Dugay-Trouin ne put jamais, par la suite, « parler tranquillement de cette affaire ». Certain passage des Mémoires exprime ses ressentiments de la façon la plus vive. L'émulation, y est-il dit, « n'empêche point les gens d'honneur de se rendre réciproquement justice, avec une satisfaction intérieure que les faux braves ne connaissent pas ». Fort injuste assurément est l'épithète, adressée à un homme qui avait fait tant de fois ses preuves d'audace et de bravoure, et dont le principal tort, à la journée du 21 octobre, paraît avoir été une hésitation à discerner promptement son vrai devoir. Pour le reste, il faut reconnaître que Forbin n'avait à aucun degré cette générosité de sentiments si particulière à Dugay-Trouin. Il concevait de ses propres mérites une opinion excessive, et, trop volontiers, il les exaltait aux dépens d'autrui. On le voit, dans ses Mémoires, s'exprimer en termes pleins de dédain et de moquerie sur Jean Bart, son autre glorieux compagnon d'armes. Le même ouvrage (d'une lecture d'ailleurs attachante) contient maints indices d'une déraisonnable vanité. Un jour, par exemple, le ministre a dit à Forbin, par allusion à sa croisière dans le golfe de Vénétie, « qu'il n'y a en France que Monsieur de Turenne et lui à avoir eu carte blanche ». Une autre fois, le compliment est venu du Roi lui-même; montrant Forbin à ses courtisans au moment du petit lever : Voici, leur a-t-il dit,

il va au-devant des responsabilités, loin de les fuir. Il y a, dit le baron de la Garde, « des occasions où les instants sont si précieux pour l'intérêt de l'Etat, et où cet intérêt se fait apercevoir si distinctement que l'on ne peut que louer et même récompenser ceux qui sont assez bons citoyens et qui ont assez de force pour risquer en pareil cas les suites de l'inexécution de la Loi, si le succès ne répondait pas à leurs vues et à leurs bonnes intentions ». Or, dans l'occasion présente, beaucoup de temps a déjà été perdu : les transports ennemis s'enfuient dans toutes les directions; il est près de midi et l'on ne dispose plus, pour réduire les Anglais avant la nuit, que d'une courte demi-journée d'automne. En conséquence, Dugay-Trouin estime que son devoir est de se lancer à l'attaque sans plus attendre : en vue de quoi il établit son plan et donne aussitôt ses instructions.

Il est extrêmement remarquable que ce plan ne vise qu'à assaillir les vaisseaux de guerre, à leur livrer bataille à fond, abstraction faite pour l'instant de toute poursuite du convoi : on a vu que les instructions ministérielles insistaient en termes fort pressants sur la nécessité de détruire ou de disperser ce convoi si impatiemment attendu par les armées ennemies. Un autre que Dugay-Trouin eût peut-être été tenté de diviser ses forces, d'en

« un homme que mes ennemis craignent beaucoup »... et Forbin de s'avantager de ces propos, sans discerner que la bienveillance en était peut-être aiguillée d'un peu de persiflage.

Pour en revenir au combat du 21 octobre 1707, la défaite ou la capture de quatre sur cinq des vaisseaux anglais y fut due incontestablement à la seule escadrille de Dugay-Trouin, si l'on admet que l'appui prêté par le *Mars* au *Maure* contre le *Ruby* était superflu. Contre le cinquième et le plus puissant vaisseau, il est juste de dire que deux des bâtiments de Forbin furent les premiers au feu. Mais s'ils assumèrent avec une admirable vaillance — et le *Black-Owal* en particulier — la dure tâche de le contenir jusqu'à l'arrivée de Dugay-Trouin, ce dernier courut s'engager à fond contre le *Devonshire* aussitôt que les événements le lui permirent, et il n'y a nul doute que sans l'incendie, il s'en fût promptement rendu maître. Louis XIV « si attentif à punir les moindres négligences en fait de subordination » reconnut à Dugay-Trouin les honneurs de la journée par l'octroi d'une pension sur le trésor royal, faveur dont on s'enorgueillissait dans la marine, où elle n'était pas prodiguée. Dugay-Trouin eût la générosité de demander que cette pension fût reportée sur son capitaine en second, grièvement blessé dans le combat, laissant entendre que personnellement, si on le jugeait digne d'une récompense, il n'en mettait aucune à plus haut prix que l'anoblissement. Il n'eut d'ailleurs satisfaction sur ce point que deux ans plus tard, le ministre ayant voulu l'ajourner à de prochains exploits, comme s'il eût été besoin d'aiguillonner le zèle de Dugay-Trouin par des promesses.

faire deux parts, l'une pour courir sus aux transports, l'autre ayant la mission de couvrir la première, d'escarmoucher avec l'escorte anglaise et de la contenir de son mieux. Il se pourrait que c'est là qu'il faille chercher les causes de l'indécision de Forbin. Dugay-Trouin, lui, ne se laisse point aveugler par la lettre des ordres ministériels: le premier et le plus urgent de ses devoirs lui paraît être de mettre définitivement hors de cause la force combattante ennemie<sup>1</sup>, et pour cela d'engager contre elle jusqu'au dernier homme et jusqu'au dernier canon; ensuite seulement il avisera au convoi. Parmi toutes les qualités dont il fit preuve, ce magnifique et sûr instinct de la vraie guerre doit être d'autant plus admiré que la Course était, on le sait, bien peu faite pour le développer.

Cela reste toutefois le vice irrémédiable de cette bâtarde sorte de guerre qu'un Dugay-Trouin lui-même n'y puisse, quoi qu'il en ait, jouir absolument de ses coudées franches et que, lié par contrat à ses commettants, « l'équité l'oblige à songer un peu à leurs intérêts ». Il prend donc — très à contre-cœur — le parti de détacher une de ses deux frégates à l'amarinage de quelques prises, et ce qui l'aide à s'y résoudre, c'est d'ailleurs une pensée d'ordre encore militaire: serait-il prudent de différer pour tous ses bâtiments sans exception la poursuite du convoi jusqu'à l'issue de la bataille? Ne serait-ce point s'exposer à *faillir au but final de sa mission* et aux volontés du roi? Car il faut prévoir une lutte acharnée, et partant des avaries de mâture pour toute l'escadrille; la chasse en sera ralentie et les fuyards, qui déjà se donnent de l'air, auront pu se mettre définitivement hors d'atteinte. Ces motifs font que Dugay-Trouin se résigne à distraire la seule *Amazonne* de l'action. Encore — et cette prévoyante restriction achève de

<sup>1</sup> « Le raisonnement et surtout l'histoire nous montrent qu'aucune mission ne peut s'accomplir avec sûreté tant que la force ennemie conserve la faculté d'agir à l'encontre. Par conséquent, si l'accomplissement de sa mission reste l'objectif final du chef, il devient certain que le procédé le plus sûr pour atteindre cet objectif est d'abord d'annihiler la force adverse qui s'oppose à sa mission. Toute l'histoire nous montre que le meilleur moyen d'annihiler la force ennemie est de la détruire par le combat. » (Lieutenant de vaisseau Laurent, *Historique de la guerre Russo-Japonaise*.) S'ils purent prendre la fuite à la faveur du combat, les vaisseaux de transport anglais, privés désormais de toute escorte, étaient à la merci du moindre corsaire rencontré sur leur route. Tel fut d'ailleurs le sort de beaucoup d'entre eux, sans parler des prises faites par l'*Amazonne*.

donner au plan de Dugay-Trouin un caractère résolument offensif — est-il expressément enjoint à cette frégate de ne donner dans la flotte marchande qu'après s'être bien assurée « qu'aucun des vaisseaux du Roi n'est dans le cas d'avoir un besoin pressant de son secours ».

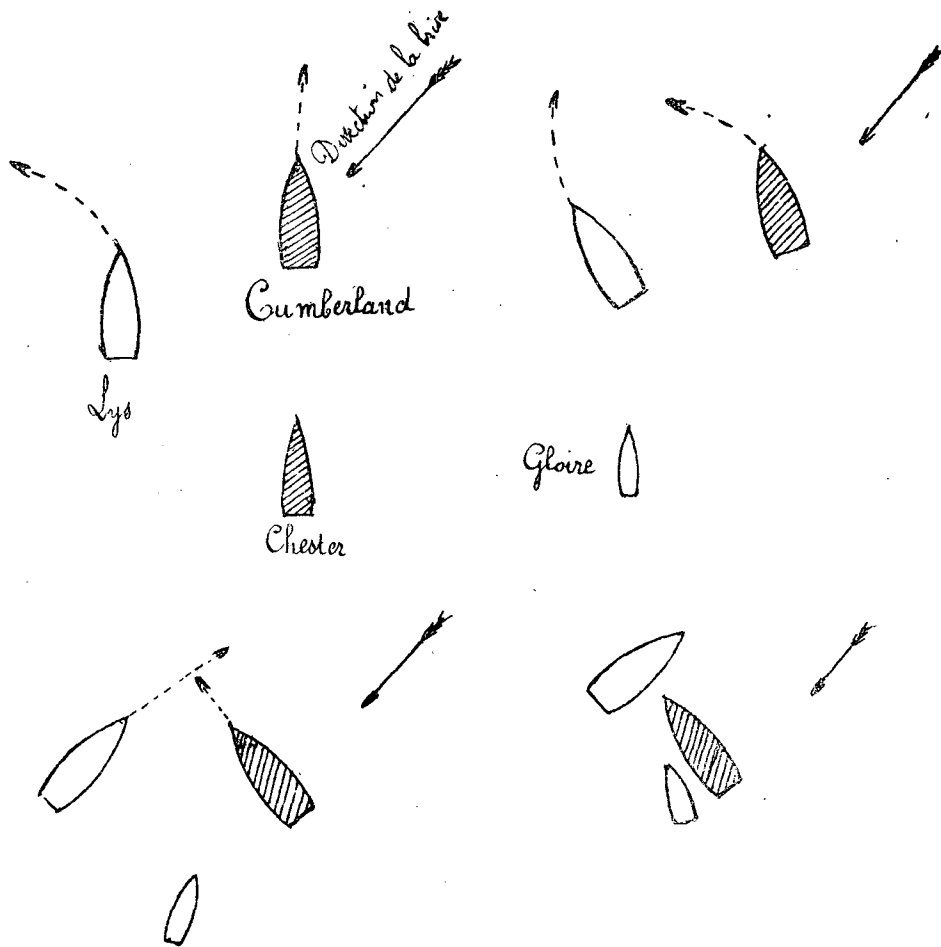
A l'*Achille*, au *Jason* et au *Maure*, Dugay-Trouin prescrit de s'engager respectivement contre le *Royal-Oak*, le *Chester* et le *Ruby* : duels dont il a équitablement appareillé les adversaires et auxquels il peut espérer une heureuse issue; il y interviendrait au besoin, mais il lui faut d'abord jouer son rôle et frapper le grand coup, celui dont dépend la partie. Fidèle à son principe, et en raison de l'effet moral à produire, Dugay-Trouin choisit pour cet objectif le vaisseau-amiral ennemi, le *Cumberland*. Et, du reste, lui aurait-il été possible de commencer l'attaque par le *Devonshire*? Assurément non. Ce bâtiment avait une formidable artillerie, un équipage renforcé par de nombreux soldats; sa hauteur d'entrepont empêchait qu'on le pût commander par le jet des grenades et le feu de la mousqueterie, ces indispensables préliminaires du corps à corps. Tout laissait présager de ce côté une lutte longue et disputée : qu'un tiers y intervînt, et c'était le désastre. Ce tiers — le *Cumberland* — il fallait donc, de toute nécessité, le mettre d'abord et bien vite hors de jeu. Au surplus, au moment où Dugay-Trouin achève de donner ses ordres, le *Black-Owal* et le *Salisbury*, de l'escadre de Forbin, rallient, et d'eux-mêmes ils se dirigent vers le *Devonshire*. Commandés par des capitaines braves et résolus, ils sont de taille à lui donner de la besogne. Dugay-Trouin s'en remet à eux, pour l'instant, et met le cap sur le chef d'escadre anglais.

Il a ordonné à la frégate la *Gloire* de suivre le *Lys* et de venir jeter une partie de son équipage à bord de ce bâtiment aussitôt qu'elle le verrait accroché : c'est, on l'a vu, la tactique habituelle de Dugay-Trouin, auquel ce renfort permettra, le coup de massue porté, d'affronter, avec tous ses moyens, de nouveaux adversaires. Donnant alors « toute son attention à bien gouverner », il s'avance pour aborder le *Cumberland*, sous le vent : s'en tenir aux apparences, cette manœuvre est tout à fait insolite, puisque l'abordage supposait nécessairement l'avantage du vent chez l'assaillant : ce qui l'explique, c'est qu'elle cache, en réalité, la plus audacieuse



ruse dont se puisse aviser un manœuvrier sûr de son coup d'œil et de son sang-froid.

A bord du *Cumberland*, les pièces sont pointées en retraite extrême; les canonniers, boute-feux en mains, attendent que le



*Lys* ait apparu dans leur champ de tir. Ce moment venu, la bordée de l'Anglais part tout entière : elle fracasse quelques membrures, coupe quelques cordages, mais pas un homme n'en est atteint, l'équipage ayant reçu, comme toujours, l'ordre de se coucher à plat-pont. Dugay-Trouin, cependant, feint d'avoir été éprouvé : il laisse porter, comme pour s'écarter et fuir le combat;

le *Cumberland* donne dans le piège et, pour conserver sous le feu de ses canons le *Lys*, qu'il croit déjà à sa merci, il laisse porter à son tour, il dessine une imprudente et large abattée. C'est l'instant qu'attendait Dugay-Trouin : prompt comme l'éclair, il fait brasser les voiles de l'arrière, border l'artimon et mettre la barre dessous; le *Lys* revient au vent en pivotant presque sur place, le cap en travers de la route de son ennemi et quelques secondes après se produit cet abordage en T, si fatal au vaisseau qui figure le corps de la lettre. Alors les matelots français sautent à leurs pièces, toutes bien battantes et chargées jusqu'à la gueule; les boulets et les balles enfilent de l'avant à l'arrière le *Cumberland*, dont la mâture s'écroule et dont les ponts et les gaillards sont bientôt jonchés de morts et de blessés<sup>1</sup>; cependant, son beaupré rompu dans les haubans du *Lys* en rendrait l'approche aussi difficile que dangereuse, si la *Gloire* n'arrivait en cet instant. Se conformant avec une magnifique audace à l'esprit et non à la lettre des instructions de son chef, de la Jaille, qui commande la frégate, n'hésite point à aborder le *Cumberland* lui-même de long en long; ses officiers, suivis de leurs vaillants marins, se jettent à l'assaut, tuent ou mettent en fuite ce qui reste d'Anglais et font signe au *Lys* de cesser le feu, le vaisseau ennemi étant en leur pouvoir. Sur quoi, Dugay-Trouin fait déborder sans retard « pour se porter dans les lieux où il pourrait être de quelque utilité ».

Cependant le *Jason* a enlevé le *Chester*. Le *Ruby* s'est rendu au *Maure*, au moment où Forbin, survenant à son tour sur le lieu du combat, commençait à joindre ses efforts à ceux de ce dernier bâtiment. Le chevalier de Beauharnais, qui commande l'*Achille*, a vigoureusement entrepris le *Royal-Oak*, mais l'incendie s'étant déclaré à son bord à la suite d'une explosion de gargousses, il a

<sup>1</sup> Un tableau de la galerie des batailles représente sous le nom de « Combat du Cap Lézard » l'engagement du *Lys* contre le *Cumberland*. Reproduit par la gravure, il paraît composé avec un certain souci de documentation. Les mâts du *Cumberland* s'abattent, le vaisseau, avec le vent seasiblement du travers, dérive en grand désordre. Le *Lys*, vent debout, n'a conservé de toute sa voilure que les huniers, brassés carrés de façon à lui permettre de culer à la demande de son adversaire. Au premier plan un homme dans un canot déploie un pavillon, tandis que les balles pleuvent autour de lui. Ce pavillon est celui du *Cumberland* et l'homme est un contre-maître du *Lys*, qui, sauté le premier à l'abordage, s'est emparé du glorieux trophée avec lequel il s'est jeté à l'eau et a rejoint une embarcation à la remorque, pour échapper aux Anglais. L'épisode est narré en entier dans les *Mémoires*.

dû, pour travailler à l'éteindre, pousser au large, alors qu'il était sur le point de se rendre maître du vaisseau anglais, lequel s'est empressé de mettre à profit ce répit inespéré pour s'enfuir à toutes voiles. Les choses en sont là au moment où Dugay-Trouin, vainqueur du *Cumberland*, « examine avec attention la face du combat » : et il ne peut s'empêcher de donner un regard de regret au *Royal-Oak*, qu'il lui coûte de laisser fuir, alors qu'il l'eût certainement enlevé sans beaucoup de danger et sans effusion de sang. Mais la vue de la lutte inégale que le *Black-Owal* et le *Salisbury* soutiennent contre le *Devonshire*, coupe bien vite court à son hésitation, et il vole à leur secours, avec la résolution d'aborder de long en long le vaisseau anglais. Sur le point de lui jeter les grappins, il en voit sortir de la poupe une épaisse fumée qui lui fait craindre que l'incendie se communique au *Lys*, et le détermine à se maintenir à portée de pistolet; là, pendant trois mortels quarts d'heure, il attend imperturbablement l'occasion de revenir à la charge, ripostant de son mieux au feu d'une mousqueterie bien supérieure en nombre, qui domine ses gaillards et met près de la moitié de son équipage hors de combat. Enfin, « désespéré de voir périr tous ses gens l'un après l'autre », il se résout à tout événement d'accrocher, et fait pousser son gouvernail à bord et déjà les vergues des deux bâtiments commencent à se croiser, lorsqu'un lieutenant de Dugay-Trouin vient précipitamment lui faire remarquer que l'incendie gagne les haubans et les voiles de l'arrière du *Devonshire*. Frappé d'un danger si pressant, Dugay-Trouin fait à l'instant changer la barre et appareiller ce qui lui reste de voiles, en même temps qu'il charge des officiers mariniens d'aller sur le bout des vergues couper avec des haches ses manœuvres embarrassées dans celles de l'ennemi. Et, ayant heureusement réussi à se déborder, ses marins et lui, spectateurs frémissants, assistent à la catastrophe : l'engloutissement dans les flots de la carcasse du bâtiment anglais, dont tout l'équipage périt sans qu'il soit possible de lui porter secours. Seuls, trois matelots en réchappèrent, s'étant trouvés après le combat à bord du *Lys* où ils avaient pu passer de vergues en vergues, détail, soit dit en passant, qui prouve assez jusqu'où étaient allées les tentatives de Dugay-Trouin pour en venir à l'abordage. Au total, quatre sur cinq des vaisseaux ennemis avaient succombé, et la vic-

toire était due à son énergique offensive, à sa hardiesse et à ses belles manœuvres : elle eût été aussi profitable que glorieuse si Forbin eût fait preuve aussi, ce jour-là, de son habituel esprit de décision.

## VI

Il est inutile de pousser plus loin cette analyse : le lecteur, si on a su le convaincre de l'intérêt des Mémoires, pourra directement y puiser de quoi asseoir son jugement; et parmi tant de hauts faits passés ici sous silence, il verra en particulier avec quelle hardiesse Dugay-Trouin conçut, et avec quelle maîtrise il exécuta cette vaste entreprise sur Rio-de-Janeiro, qui reste le couronnement de sa carrière.

Mais si son récit, même résumé, nous entraînerait trop loin, cette expédition appelle pourtant une remarque dernière : les contemporains, frappés à juste titre par ses résultats matériels, n'apprécièrent peut-être pas à leur exacte valeur toutes les nobles qualités de son auteur. Voltaire a formulé cette singulière opinion « qu'il n'a manqué à Dugay-Trouin, homme unique en son genre, que de grandes flottes pour avoir la réputation de *Dragut* ou de *Barberousse* ». C'était à coup sûr ravalier le héros malouin que de ne voir en lui qu'un émule des grands écumeurs de mer barbaresques. Entré dans la marine à une époque de déclin, Dugay-Trouin dut suivre la seule voie permise. Tout l'y poussait : comment ne lui eût-on pas été reconnaissant de la part de dépouilles que rapportait au Trésor chacune de ses croisières glorieuses, dans ces temps de grande misère où le roi, aux expédients, en était à monnayer sa vaisselle d'or? Mais cette guerre bâtarde à laquelle il fut condamné, il la fit du moins dans un état d'esprit et avec des procédés qui marquaient une éclatante vocation pour les grandes luttes d'escadres. Il eût dû naître ou plus tôt ou plus tard. Lieutenant général sous la régence seulement, il ne lui fut point donné de conduire au feu l'importante force navale qu'il commandait. Il eût alors donné sa pleine mesure : car pour ce

NUMÉRO DE JUIN 1914

## SOMMAIRE

### ÉTUDES ET RENSEIGNEMENTS INÉDITS

	Pages.
Dugay-Trouin et ses Mémoires, par M. Jourdan, lieutenant de vaisseau ( <i>suite et fin</i> ) . . . . .	245
De la sécurité et du travail dans la marine de commerce (Etude historique, comparative et critique de la réglementation), par M. E. Corre, contrôleur de la marine ( <i>suite</i> ). . . . .	260
Un grand port français oublié, « Brouage », la ville morte, racontée par les documents, par M. J.-B. Vincent, médecin principal ( <i>suite</i> ) . . . . .	282
Inventaire sommaire des Archives modernes de la Marine, Série BB <sup>1</sup> , par M. G. Bourgin, archiviste paléographe aux Archives nationales ( <i>suite</i> ) . . . . .	304

### REVUE DES MARINES ÉTRANGÈRES

Chronique mensuelle, par M. Abel Fournier, Capitaine de frégate de réserve . . . . .	314
--	-----

### TRADUCTIONS

Histoire officielle de la guerre maritime russo-japonaise, publiée par l'Etat-major général de la marine japonaise, traduction de M. Monconduit, enseigne de vaisseau de 1 <sup>re</sup> classe (3 <sup>e</sup> et dernière partie) ( <i>suite et fin</i> ) . . . . .	330
---	-----

### DIVERS

Bibliographie et comptes rendus analytiques :	
1 <sup>o</sup> Ouvrages français et étrangers, par M. Fournier, capitaine de frégate de réserve . . . . .	347
2 <sup>o</sup> Périodiques français et étrangers, par M. Fournier, capitaine de frégate de réserve . . . . .	349
Prix à décerner en 1915 par l'Institut de France . . . . .	354